Date de mise en ligne : 19 avril 2024

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

# EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00004** du 16 AVR. 2024
Un permis de construire a été délivré à

| | |
|---|---|
| Domicilié (e) | Madame AWIDA MAGDI<br>49 RUE DE BELLEPLACE<br>94190 VILLENEUVE ST-GEORGES |
| En vue de la réalisation : | Réalisation d'un immeuble d'habitation en R+2 comprenant 4 logements type T3 |
| Sur un terrain sis | 29 RUE DU CHEMIN DE FER |
| Cadastré | AS132 |

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 16 AVR. 2024

Monsieur le Maire,

Pour le Maire et par délégation
la 3ème adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme
[illegible] CABILLIC

Philippe GAUDIN

---

## PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00004** du 16 AVR. 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,